



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**



Les 6 priorités de l'Artisanat

- Notre contribution au Grand Débat National -



#GrandDebatArtisanat



GRAND DÉBAT DE L'ARTISANAT

FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX

Suite au lancement du grand débat national le 15 janvier, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a immédiatement réagi et lancé, dès le lendemain, dans tous les territoires **le grand débat de l'artisanat**.

Parce que la question de l'entreprise et de son rôle dans la société n'était pas posée, les CMA ont souhaité inscrire les thèmes de l'économie et de l'emploi dans le grand débat national. Elles ont ainsi ajouté aux trente-cinq questions initialement proposées **cinq questions supplémentaires sur le travail, la fiscalité des entreprises, l'emploi des salariés, les normes et réglementations et la médecine du travail**.

Par l'intermédiaire de différents canaux : organisation de réunions publiques, mise à disposition de cahiers de doléances et déploiement d'une plateforme nationale dédiée, **des centaines de contributions ont été rassemblées**.

Fort de ces contributions, qui combinaient le recensement des problèmes auxquels étaient confrontés les artisans, mais aussi les solutions à envisager pour lever ces freins, le réseau a souhaité aller encore plus loin en appelant les artisans à **voter en ligne** et à se positionner sur **les mesures qui, selon eux, étaient les plus urgentes à mettre en place**.

Du 5 au 10 mars, dans le cadre d'une consultation directe, les CMA ont interrogé les artisans sur six points précis. Ces questions et leurs réponses, qui ont vocation à devenir des mesures concrètes et directement applicables, ont été définies à partir d'une synthèse de l'ensemble des contributions reçues sur notre plateforme ou lors de débats publics.

C'est donc l'expression des artisans qui est rassemblée dans ce recueil.

Des attentes fortes que les artisans et les CMA souhaitent voir suivies d'effets que nous soumettrons et défendrons au plus haut niveau de l'État.

Et ceci dans un seul et unique objectif : **permettre aux entreprises artisanales de se développer, mais aussi et surtout de pouvoir travailler et vivre dignement grâce à des conditions fiscales et sociales justes**.

1 GRAND DÉBAT DE L'ARTISANAT

1 CONSULTATION DIRECTE DES ARTISANS

5 questions
supplémentaires
aux 35 questions
du Grand Débat National

6 thèmes identifiés
issus des contributions

375 contributions
sur la plateforme en ligne
granddebat.artisanat.fr

19 482
votants

31 réunions publiques

14 mesures prioritaires
retenues



ÉDITO



Les six priorités de l'Artisanat

CMA France et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat ont souhaité s'emparer du grand débat pour donner la parole aux artisans.

Dans ce cadre, trente-et-une réunions publiques se sont tenues sur tout le territoire.

Cette « Parole d'artisans » constitue le cœur de notre contribution. C'est à partir de ces avis et de ces solutions que nous avons identifié les six priorités de l'artisanat :

- Redonner du sens à la valeur travail
- Créer un choc de confiance
- Garantir un traitement équitable
- Sauver les territoires et la ruralité
- Revitaliser les cœurs de ville
- Prendre part à la transition écologique et énergétique

Ces priorités ont fait l'objet d'une consultation inédite en ligne afin d'identifier les mesures les plus urgentes à mettre en œuvre.

Je tiens à remercier chacune et chacun pour sa participation, ses témoignages et ses solutions.

Ce document est celui de l'Artisanat. Soyez assuré que je défendrai ces priorités au plus haut niveau de l'Etat.

Vous pouvez compter sur moi !

BERNARD STALTER

Président de CMA France

1

REDONNER DU SENS À LA VALEUR TRAVAIL



REDONNER DU SENS À LA VALEUR TRAVAIL

**Vous nous
avez dit !**

“Le travail indépendant ne paie pas assez. Les chefs d'entreprise prennent des risques qui ne sont pas suffisamment encouragés ou reconnus.”



NOS DIFFICULTÉS

Une prise de risque toujours plus grande

Les chefs d'entreprises artisanales se sentent peu ou mal informés sur les risques qu'ils encourent dans le cadre de leur activité. Selon une étude récente, ils passent en moyenne 2 jours par mois à gérer de la complexité administrative en pure perte ou pour tenter de lever un doute. C'est particulièrement vrai dans les entreprises artisanales où tout ou presque repose sur leurs épaules et où leur patrimoine personnel est directement mis en jeu.

Si les artisans sont conscients des risques financiers encourus, ils ne prêtent pas toujours suffisamment attention aux autres risques comme l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, la santé, la surcharge de travail. Ces questions essentielles pour l'avenir de toute entreprise sont bien souvent reléguées au second plan par une hiérarchisation des priorités à court terme.

La prise de risque fait partie de l'ADN de l'entrepreneur mais aujourd'hui, la conjoncture incertaine et la réglementation de plus en plus pointilleuse font que les risques pris par les artisans ont considérablement augmenté.

Un travailleur indépendant sur dix ne se verse pas de revenu mensuel

En moyenne, près d'un artisan sur dix déclare un revenu nul, car il n'a pas dégagé suffisamment de bénéfices pour se verser une rémunération. Parmi ceux qui se versent un revenu mensuel :

- un sur dix gagne moins de 480 euros ;
- un sur quatre perçoit moins de 1 100 euros ;
- la moitié moins de 2 290 euros. (Source INSEE)

Ces chiffres montrent que dans certains secteurs, le travail non-salarié ne paie pas alors même qu'il est encouragé par les pouvoirs publics.





« Nous ne gagnons pas notre vie dignement malgré tout notre travail et tous les sacrifices. Pourtant l'artisanat est quelque chose de magnifique »
Anne et Gérard, Boulangers (86)

« Est-il juste possible de vivre de son travail quand on est artisan ? »
Camille, tapissier décorateur (33)



NOS SOLUTIONS

1 Assurer la protection systématique du patrimoine personnel du chef d'entreprise individuelle

Cette protection est possible en instaurant un statut unique et évolutif applicable de plein droit à l'entreprise individuelle, en distinguant le patrimoine personnel du professionnel. Cette distinction permettrait d'assurer une protection systématique et automatique du patrimoine personnel et familial de l'entrepreneur.

2 Ne plus imposer les bénéfices réinvestis dans les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Il s'agit de distinguer la rémunération de l'artisan des bénéfices réinvestis dans l'entreprise afin d'exonérer ces derniers des prélèvements sociaux mais aussi de l'imposition sur le revenu.

En France, seule les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés sont visibles du Gouvernement mais aucune mesure n'est prévue pour l'impôt sur le revenu dont les tranches ont augmenté de 1,6 % en 2019 (conformément à l'inflation). Or, plus de 50 % des artisans sont soumis à l'impôt sur le revenu.

Aujourd'hui la nature juridique de l'entreprise crée une distinction de traitement pour ce qui concerne les bénéfices réinvestis. Pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés, ces fonds sont exonérés de prélèvements sociaux ce qui n'est pas le cas pour les entreprises individuelles.

3 Rendre davantage d'entreprises individuelles artisanales éligibles à la prime d'activité

Pour valoriser le travail indépendant par rapport aux aides sociales existantes, un doublement du plafond de chiffre d'affaires pour être éligible à la prime d'activité permettrait à davantage d'artisans de bénéficier de cette aide : nous proposons de faire passer le seuil de 32 000 euros de chiffre d'affaire retenu actuellement à 70 000 euros.

> RÉSULTATS DE LA CONSULTATION *

Parmi ces 5 propositions, quelles sont les 3 qui vous semblent prioritaires ?



* Propositions issues du Grand Débat de l'Artisanat et soumises au vote des artisans dans le cadre d'une consultation directe afin d'en déterminer le niveau d'urgence





2

CRÉER UN CHOC DE CONFIANCE

CRÉER UN CHOC DE CONFIANCE

**Vous nous
avez dit !**

“ Le coût du travail est trop élevé principalement du fait du poids des charges sociales patronales. ”



NOS DIFFICULTÉS

Une fiscalité et des charges sociales qui pèsent fortement sur les petites entreprises

Les Français sont les citoyens les plus imposés d'Europe. La France est également décrite comme une championne de la pression fiscale dans le monde. Ce niveau élevé de prélèvements obligatoires sur les entreprises vient principalement des différences de cotisations sociales employeur ; elles représentent en France 260 milliards d'euros contre 150 milliards d'euros en Allemagne. Cela se traduit par le fait qu'aujourd'hui, le financement du système de protection sociale français repose très majoritairement sur les entreprises (71 %), ce qui a des conséquences très lourdes en termes de coût du travail.

Un coût du travail trop élevé

Les besoins d'emplois nouveaux dans les entreprises artisanales sont avérés (700 000 emplois non pourvus) mais les difficultés de recrutement sont de plus en plus importantes compte tenu notamment du poids des charges sociales et patronales.

- 53 % des recrutements sont jugés difficiles par les entreprises artisanales, contre 37,5 % en moyenne pour l'ensemble des secteurs et des entreprises.
- Les secteurs les plus touchés sont ceux du bâtiment, de la réparation automobile, du travail du métal et de la boucherie.

Près de deux tiers des chefs d'entreprises interrogés déclarent que le premier frein à l'embauche est le coût du travail en France, suivi par la complexité des démarches administratives.

Des réformes de la fiscalité locale qui pénalisent l'artisanat

Malgré les réformes récentes, la fiscalité locale pénalise encore les artisans. En cause notamment, la hausse des taux appliqués aux bases locatives qui déterminent le niveau de cotisation foncière des entreprises et de taxe foncière applicable. Cette hausse a également contribué à alimenter le sentiment d'un système fiscal injuste et d'une fiscalité locale non maîtrisable et pénalisante.



« Trop de taxes pèsent sur la viabilité des entreprises artisanales »
Myriam , Coiffeuse (31)

« Le travail ne manque pas, mais au vu des charges, je vis dans le stress toute l'année » Nicolas, Bâtiment (45)

« Nous ne pouvons pas embaucher. Il faut permettre à ceux qui font le maillage économique de la France d'embaucher ! » Nicolas, restaurateur (86)



NOS SOLUTIONS

1 Une baisse de charges sociales patronales

Le coût du travail doit être durablement et significativement diminué. Une baisse massive de charges sociales portant sur tous les salaires permettrait de redonner un nouveau souffle à l'économie de proximité. Les artisans proposent de financer cette baisse par la mise en place d'une TVA dite « compétitivité », qui ciblerait les biens et services produits en dehors de l'Europe.

Il est également proposé d'introduire une plus grande progressivité dans le barème de cotisation des charges patronales en tenant compte notamment du résultat de l'entreprise.

2 Une aide à l'embauche d'un premier salarié ou d'un salarié supplémentaire

Une exonération de charges sociales patronales pendant deux ans pour l'embauche d'un premier salarié ou d'un salarié supplémentaire favoriserait l'investissement et la croissance de l'entreprise individuelle. Les modalités d'embauches doivent être rendues plus flexibles et plus attractives.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION *

Pour redonner un nouveau souffle à l'économie de proximité, quelles sont les 2 mesures qui vous semblent prioritaires ?



* Propositions issues du Grand Débat de l'Artisanat et soumises au vote des artisans dans le cadre d'une consultation directe afin d'en déterminer le niveau d'urgence



3

GARANTIR UN TRAITEMENT ÉQUITABLE

GARANTIR UN TRAITEMENT ÉQUITABLE

**Vous nous
avez dit !**

“ *Les différents statuts et régimes des entreprises artisanales créent une certaine forme de concurrence déloyale.* ”



NOS DIFFICULTÉS

Depuis maintenant dix ans, des milliers de Français ont fait le choix de créer leur activité sous le régime de la micro-entreprise. Or, la franchise de TVA dont les micro-entreprises bénéficient leur permet d'être 20 % moins cher que les entreprises classiques soumises à la TVA.

De plus, les micro-entreprises payent leurs charges sociales ou leurs impôts sur le revenu proportionnellement au chiffre d'affaires qu'elles déclarent. Tandis que pour les artisans en entreprise individuelle le taux de charges sociales sur les bénéfices atteint 46 % et que ces bénéfices sont imposés conformément aux tranches de l'impôt sur le revenu.

La micro-entreprise dans l'artisanat, un régime précaire

En fonction du projet, ce n'est pas toujours le régime le plus avantageux. Être micro-entrepreneur, c'est être un entrepreneur individuel avec tous les risques que cela comporte. En l'absence de personnalité juridique propre, l'entreprise individuelle se confond avec la personnalité de l'entrepreneur et entraîne de très nombreuses conséquences d'ordre patrimonial, fiscal et social.

« Le régime de l'auto-entreprise, devenue micro, a fragilisé l'artisanat en mettant en place une concurrence déloyale. Et comme la majorité des micros exerce une activité principale autre qui permet d'assurer la retraite, les tarifs qu'ils pratiquent sont en-dessous du prix marché ! » **Michel, photographe (29)**

« Au sujet du statut de micro-entreprise, il y a trop de différence au niveau des charges par rapport aux autres entreprises. Ce statut devrait être un tremplin, pas un acquis » **Joyce, soins esthétiques (64)**





« Auto-entrepreneuse dans le graphisme, pourquoi les micro-entrepreneurs qui débutent et essaient de s'en sortir par la suite doivent-ils subir des cotisations et taxes aussi lourdes ? » [Nelly, graphisme \(31\)](#)



NOS SOLUTIONS



Une limitation dans le temps du régime de la micro-entreprise

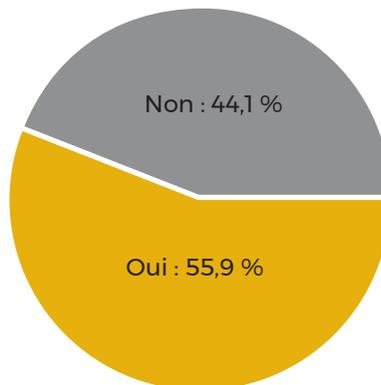
Interrogés dix ans après la mise en place du régime, les artisans sont toujours majoritairement favorables à cette proposition qui vise à revenir à l'esprit de la micro-entreprise, à savoir une première étape pour tester son idée de création d'entreprise dans l'artisanat.

Cette mesure, déjà proposée en 2013, vise à sécuriser à la fois les chefs d'entreprise, en leur donnant véritablement les moyens de se développer, de créer de l'activité et de l'emploi, mais aussi les consommateurs parfois confrontés à certaines dérives en matière de qualification, de formation et d'assurance.



RÉSULTATS DE LA CONSULTATION *

Faut-il limiter dans le temps (2 ans) le régime de la micro-entreprise ?



* Propositions issues du Grand Débat de l'Artisanat et soumises au vote des artisans dans le cadre d'une consultation directe afin d'en déterminer le niveau d'urgence



4

SAUVER LES TERRITOIRES ET LA RURALITÉ

**Vous nous
avez dit !**

“ *Les entreprises artisanales situées dans les territoires ruraux souffrent d'un déficit d'attractivité.* ”



NOS DIFFICULTÉS

Un village sans artisans c'est un peu un village qui se meurt. Ce constat est partagé bien au-delà des frontières de l'artisanat puisqu'une étude *CSA Research* révèle que les Français considèrent à 90 % que les artisans animent les territoires. A 87 % qu'ils sont créateurs de lien social. Ils les décrivent comme «le réseau social du réel».

Le renforcement des métropoles et la concentration des services dans les grands centres urbains ont entraîné une augmentation du sentiment de fracture territoriale. La redynamisation de nos territoires et de nos centres-bourgs passe nécessairement par le développement de l'activité et de l'emploi.

L'artisanat est un enjeu d'aménagement du territoire mais aussi un levier sous-utilisé. Acteur majeur de l'économie de proximité, il offre des opportunités de carrière pour ceux qui souhaitent se former et entreprendre près de chez eux. Grâce à l'apprentissage, l'Artisanat est aussi un outil de formation présent dans tous les territoires avec des qualifications correspondant aux besoins des entreprises.

On oublie trop souvent l'hémorragie que constitue l'exode des jeunes actifs vers les métropoles pour trouver un emploi. Cette réalité conduit à un vieillissement de la population en les privant d'une génération essentielle pour la vie et l'animation de nos campagnes.

Autre menace qui pèse sur nos communes, la dévitalisation des centres-bourgs, illustrée par leurs nombreuses vitrines vides. Cette vitalité de l'Artisanat de proximité constitue pourtant un moteur de développement pour les territoires environnants et un facteur d'attractivité largement plébiscité par les habitants, les entreprises et les touristes.

Il faut donc inciter les différents acteurs à réinvestir les centres-bourgs, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités nouvelles et ainsi contribuer au bien-être de la population et à la croissance du territoire.

« Les métiers de l'artisanat sont porteurs d'identité pour le territoire, il faut absolument les maintenir » **Sylvie, couturière (45)**

« Nos boutiques ferment les unes après les autres et nos villages se dépeuplent. Comment leur redonner vie ? » **Jean, boulanger (40)**

« J'ai fait le pari de m'installer dans un petit village, des aides supplémentaires seraient les bienvenues. » **Cécile, fromagère (88)**



NOS SOLUTIONS

1 La création de zones de redynamisation rurale avec exonérations sociales et fiscales y compris pour les travailleurs indépendants

Les zones de revitalisation rurales (ZRR) actuelles ne couvrent pas l'ensemble des territoires ruraux. Les critères liés à la densité de population à l'échelle du groupement de communes et au revenu fiscal médian excluent en effet de nombreux territoires au sein desquels les entreprises artisanales rencontrent pourtant les mêmes difficultés.

Nous proposons un plan ambitieux pour le développement de tous les territoires ruraux :

- en délimitant les zones selon un critère unique de densité de population communale,
- en appliquant à ces zones plus larges le dispositif actuel d'exonération fiscale et sociale des ZRR, soit une exonération fiscale de 100 % pendant 5 ans, puis dégressive pendant 3 ans, et des exonérations sociales totales jusqu'à 1,5 fois le Smic puis dégressives entre 1,5 et 2,4 fois le SMIC.

2 Un plan national ambitieux en faveur du maintien et du renforcement de l'artisanat de proximité dans les centres-bourgs

Le dispositif Cœur de Ville a retenu 222 villes qui bénéficient d'un financement de 5 milliards d'euros sur cinq ans de la part de la Caisse des dépôts, de l'ANAH, d'Action Logement, et de l'ANRU. Plusieurs centaines de petites villes ou de gros bourgs, également candidats pour participer à ce plan n'ont pu être retenus. Ce succès du dispositif démontre combien leur besoin d'accompagnement est important pour permettre leur redynamisation et il est regrettable qu'ils en soient exclus.

Nous proposons donc l'extension et l'adaptation de l'Action Cœur de Ville aux centres-bourgs en milieu rural.



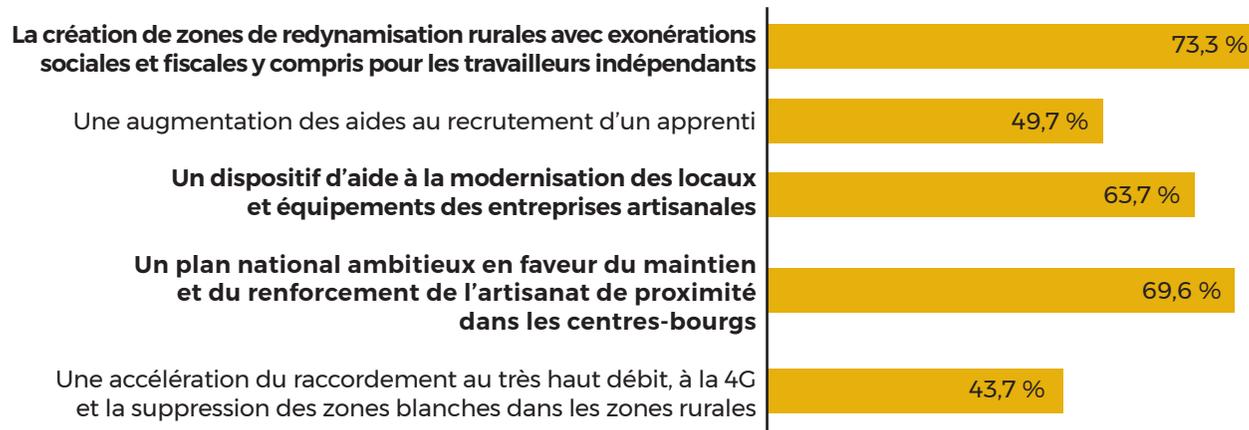
3 Un dispositif d'aide à la modernisation des locaux et équipements des entreprises artisanales

La Loi de finances pour 2019 a sonné le glas du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), qui permettait depuis 1990 de préserver les services artisanaux et commerciaux de proximité dans des zones rurales ou urbaines fragilisées. Ce fonds était pourtant largement plébiscité par ces territoires.

Nous proposons qu'une portion de la part nationale de la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales payée par les moyennes et grandes surfaces de plus de 400 m²) soit affectée, dans les zones concernées, à une subvention aux investissements de production ou de mise aux normes des entreprises.

➤ RÉSULTATS DE LA CONSULTATION *

Parmi ces 5 propositions, quelles sont les 3 qui vous semblent prioritaires ?



* Propositions issues du Grand Débat de l'Artisanat et soumises au vote des artisans dans le cadre d'une consultation directe afin d'en déterminer le niveau d'urgence



5

REVITALISER LES CŒURS DE VILLE

**Vous nous
avez dit !**

“ *La concurrence avec les grandes surfaces, les plateformes en ligne, la pression foncière fragilisent l'artisanat de proximité et vident les centres-villes.* ”



NOS DIFFICULTÉS

1 / Les grandes surfaces et les plateformes internationales d'achat en ligne sont des concurrentes redoutables des entreprises artisanales et commerciales de proximité, dont les activités nécessitent d'être là où la clientèle se trouve, et non repoussées à l'extérieur des centres-villes.

D'un point de vue fiscal, l'absence d'imposition des GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) crée une concurrence déloyale devenue intolérable pour les artisans confrontés à un niveau de charges particulièrement important.

Chez un artisan local, on vient chercher un gage de qualité, un savoir-faire reconnu, des produits « Made In France ». On cherche à respecter de nouveaux modes de consommation responsables et durables, des circuits de proximité. On peut souvent y aller sans prendre la voiture. On peut y discuter avec l'artisan, les voisins : une fonction sociale essentielle. Autant de valeurs importantes pour notre société auxquelles ne répondent pas les grandes surfaces ou les sites en ligne.

2 / Les entreprises artisanales sont également victimes de la pression foncière. Elles ont besoin de locaux adaptés à des prix raisonnables et se retrouvent exclues du marché immobilier dès qu'elles sont en concurrence avec d'autres activités pour leur implantation. Une entreprise artisanale ne peut rivaliser en termes de loyer avec les franchises des groupes internationaux.

Le coût du foncier vient alors s'ajouter aux coûts d'équipements déjà très importants. Le local artisanal ne se réduit pas à un espace de vente et un espace de stockage. L'artisan a besoin d'un atelier pour travailler et les locaux adaptés sont rares car les besoins des différentes activités sont peu anticipés : aération, insonorisation, stockage, etc.

3 / Les artisans sont les grands perdants de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels de 2017 car les critères retenus ne sont ni lisibles ni équitables. Ainsi les magasins de grande et très grande surface, souvent implantés en périphérie des agglomérations bénéficieront d'une diminution de leur cotisation foncière des entreprises de 16 % au bout de dix ans tandis que les artisans, en particulier ceux situés en zone rurale, subiront une hausse.



« Les artisans favorisent le lien social ce que ne permettent pas les grandes surfaces » **Jean-Marc, pâtissier (56)**

« Le coût des locaux est trop important, peut-on envisager des loyers modérés ? »
Isabelle, fleuriste (12)



NOS SOLUTIONS

1 Adapter la fiscalité locale (Contribution Foncière des Entreprises) pour encourager les activités artisanales

Après avoir évalué les conséquences de la réforme des valeurs locatives, il faut en corriger les effets indésirables sur les impôts supportés par les entreprises artisanales.

Nous proposons donc de revoir intégralement les bases de calcul de la cotisation foncière des entreprises pour les rendre plus lisibles et plus équitables.

2 Le % Artisanat. Réserver une part de locaux dédiés aux activités artisanales dans les projets d'aménagement des centres-villes et des zones commerciales, avec un loyer modéré adapté aux artisans

Dans les centres-villes : il faut créer les conditions d'un rapprochement entre les artisans et leur clientèle. Ainsi les différents projets de création de logement auraient pour obligation de prévoir des locaux artisanaux adaptés, en rez-de-chaussée. Cela aura pour double avantage d'améliorer le service rendu aux populations et de réduire les problèmes de mobilité dans les centres urbains.

Dans les zones commerciales : il faut réserver au sein de ces zones un espace adapté (loyer et fonctionnalités) aux besoins spécifiques des artisans.

Nous proposons donc de réserver une part obligatoire de locaux artisanaux à loyers modérés, fixés en concertation avec les CMA, dans les projets d'aménagements réalisés dans les zones à forte pression foncière.

➤ RÉSULTATS DE LA CONSULTATION *

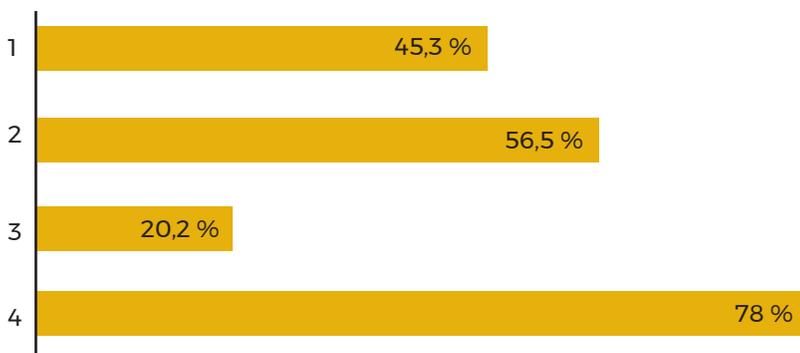
Parmi ces 4 propositions, quelles sont les 2 qui vous semblent prioritaires ?

1) Redonner un siège au secteur de l'artisanat avec droit de vote lors des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial et soumettre à nouveau à autorisation et contrôle l'implantation des grandes surfaces de plus de 400 m² en périphérie et dans les cœurs de ville (actuellement pas d'autorisation nécessaire en dessous de 1000 m² de surface de vente).

2) Le % Artisanat. Réserver une part de locaux dédiés aux activités artisanales dans les projets d'aménagement des centres-villes et des zones commerciales, avec loyer modéré adapté aux artisans.

3) Créer des espaces partagés (Hub - FabLab) pour les artisans afin de leur permettre de disposer d'équipements techniques et d'outils informatiques mutualisés.

4) Adapter la fiscalité locale (Contribution Foncière des Entreprises) pour encourager les activités artisanales.



* Propositions issues du Grand Débat de l'Artisanat et soumises au vote des artisans dans le cadre d'une consultation directe afin d'en déterminer le niveau d'urgence

A person wearing white gloves is holding a small potted cactus plant. The background is a blurred indoor setting with other plants. The entire image has a blue tint.

6

PRENDRE PART À LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

PRENDRE PART À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

**Vous nous
avez dit !**

“ *Nous avons conscience des enjeux liés au respect de l'environnement et de la transition énergétique. Pour autant, comment être aidés et non pénalisés pour prendre part à cette nécessaire évolution de notre société.* ”



NOS DIFFICULTÉS

La problématique des transports est au cœur des préoccupations des artisans, qu'il s'agisse du prix des carburants, du vieillissement du parc automobile, de l'accès aux centres-villes (vignettes Crit'Air, stationnement), et du coût de l'énergie.

Notre pays promeut l'esprit d'entreprise mais fait peser des taxes supplémentaires sur le travail des artisans. C'est par exemple le cas du prix des carburants que les entreprises utilisent au quotidien pour leurs déplacements (rencontres avec la clientèle, travaux sur les chantiers, livraisons) ou qui ont un véhicule comme outil de travail tels que les taxis ou les ambulanciers et qui parcourent un grand nombre de kilomètres par an.

Néanmoins, soucieuses des questions environnementales, les entreprises artisanales sont largement impliquées dans la transition écologique (circuit de proximité, réparation de matériel pour consommer autrement, utilisation de véhicules hybrides ou électriques etc).

Elles ont besoin, pour réussir la transition écologique, d'être encouragées et bénéficier de soutien pour que cet engagement ne nuise pas à leur compétitivité.

Les enjeux liés au respect de l'environnement et à la transition énergétique sont à appréhender et à intégrer dans le modèle économique des entreprises artisanales car différents postes de coût sont impactés : la gestion des déchets de l'entreprise, les déplacements, la consommation d'énergie pour chauffer et éclairer son local, alimenter son outil de production, etc.



« Il faut soutenir fiscalement les entreprises artisanales qui agissent pour la protection de l'environnement et, qui ont une véritable politique de développement durable »

Magalie, traiteur (26)



NOS SOLUTIONS

1 Appliquer des taux de TVA réduits pour encourager les activités, services et produits respectueux de l'environnement et de la santé des consommateurs

Dans une optique de passage à une économie 100 % circulaire telle que souhaitée par le Gouvernement, il faut :

- mettre en place une TVA à 5,5 % pour les activités artisanales de réparation. Ce taux réduit est déjà autorisé par l'Union européenne et mis en place par certains États membres pour différentes activités (réparation de vélos, de chaussures et de vêtements),
- maintenir le taux de 5,5 % pour les travaux de rénovation énergétique des logements.

2 Développer des aides spécifiques pour l'achat ou la location de véhicules moins polluants

- Doubler la prime à la conversion pour l'achat et la location de véhicules utilitaires professionnels moins polluants (à 5000 € pour les véhicules neufs et 2500 € pour les véhicules d'occasion).
- Simplifier les modalités d'obtention de cette prime.
- Elargir le bonus écologique aux véhicules hybrides rechargeables et aux véhicules de charges plus importantes.

3 Faciliter l'accès et le stationnement des véhicules professionnels dans les centres-villes

Il convient de prendre en compte les besoins de mobilité des professionnels dans le cadre des aménagements de centre-ville. Pour cela nous proposons :

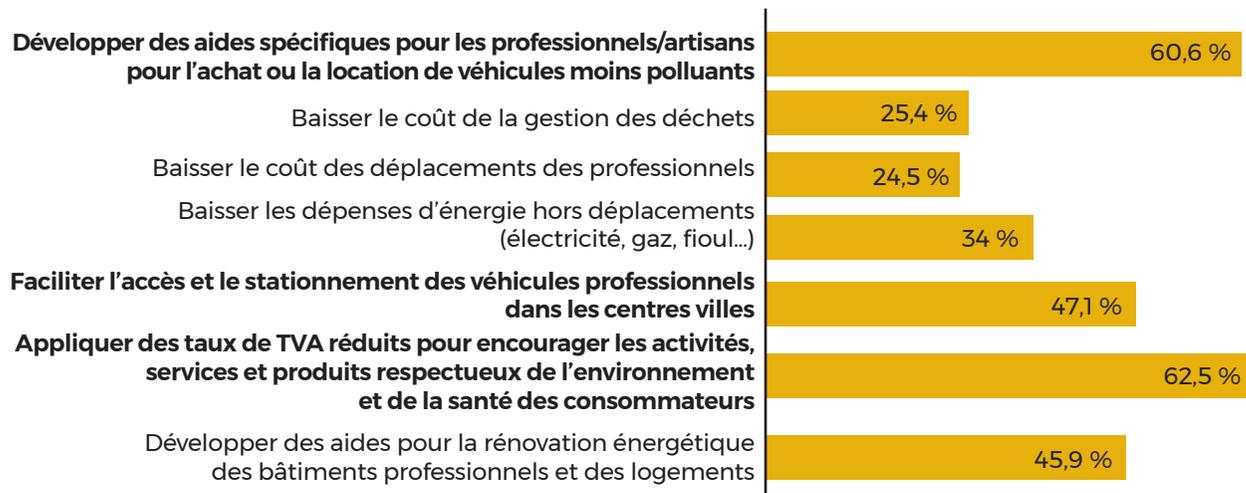
- la gratuité du stationnement pour les artisans avec un système de macaron professionnel,
- la création de flottes de véhicules propres à partager en périphérie des centres-villes.

Dans le cadre de la mise en place des zones à faibles émissions (ZFE) :

- accorder un délai supplémentaire de 3 ans pour les véhicules professionnels des artisans,
- accorder une dérogation aux détenteurs de carte d'artisan ambulant.

> RÉSULTATS DE LA CONSULTATION *

Parmi ces propositions quelles sont les 3 qui vous semblent prioritaires ?



* Propositions issues du Grand Débat de l'Artisanat et soumises au vote des artisans dans le cadre d'une consultation directe afin d'en déterminer le niveau d'urgence

L'ARTISANAT, UN SECTEUR RECONNU

Pensez-vous que l'artisanat joue un rôle important dans le maintien d'une économie locale, notamment dans les zones périphériques et rurales ?*

Oui à 99,6 %

Pour soutenir l'artisanat et les commerces de proximité, seriez-vous prêt à vous rendre davantage chez les artisans et favoriser la consommation locale ?*

Oui à 98,3 %

Conseilleriez-vous à un proche de choisir l'apprentissage et de suivre une formation pour exercer un métier de l'artisanat ?*

Oui à 91,3 %

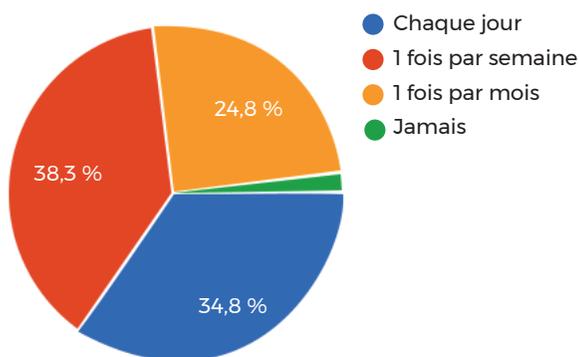
Avez-vous une bonne image du chef d'entreprise artisanale ?*

Oui à 92,5 %

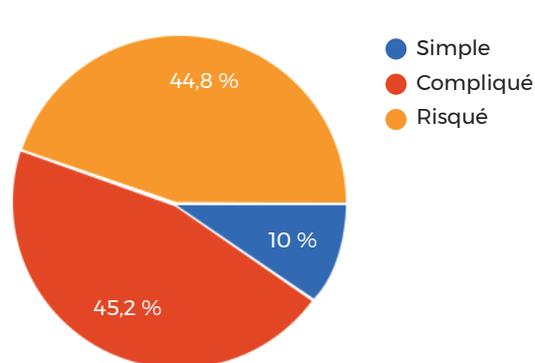
Aujourd'hui, le label « Made In France » vous incite-t-il à acheter un produit plutôt qu'un autre ?*

Oui à 83,5 %

A quelle fréquence avez-vous recours aux services des entreprises artisanales ?*



Entreprendre dans l'artisanat en France aujourd'hui, c'est* :



* Questions posées dans le cadre de la consultation directe

Avec
**le réseau des ,
l'Artisanat a de l'avenir**

LES 6 PRIORITÉS DE L'ARTISANAT

- 1 Redonner du sens à la valeur travail
- 2 Créer un choc de confiance
- 3 Garantir un traitement équitable
- 4 Sauver les territoires et la ruralité
- 5 Revitaliser les cœurs de ville
- 6 Prendre part à la transition écologique et énergétique



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

www.artisanat.fr